Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260909-DL_2026_09_03-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROSCAN
SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2026

Convocation du 03 septembre 2026

Secrétaire de séance	Erick MASSON
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 28	M. HAREAU Mme JACOB M. MASSON Mme BERNARD M. GIRAUD Mme MONSIMET M. VAILLANT Mme TREMAUDANT M. THERIN Mme LEVEQUES Mme LEPAYSANT M. MERIEULT M. GLOAGUEN Mme MARIAIS M. LEVILLAIN Mme LE GARS M. GORON Mme CHAUVIN M. COUTURE Mme GAILLARD M. ROUVRAIS Mme JOUQUAND M. DINAHET Mme BROSSELLIER M. BLANCHARD DE LA BUHARAYE Mme DELAMARE M. LEMEE M. SAINT-LÔ
Représentés : 1	Mme ADAM par M. GLOAGUEN
Absents : 0	

DL_2026_09_03
Finances - budget principal – décision modificative 2026-02

Mme Josiane Jacob, adjointe au maire déléguée aux finances, expose aux membres du conseil municipal qu'il convient de procéder à des modifications du budget principal de la commune. Ces modifications ont été abordées en commission des finances.

Les crédits prévus pour les dotations aux amortissements et amortissements sont insuffisants.
Les crédits permettant de faire face à une échéance d'emprunt sont manquants : remboursement de capital + 9 000€ et intérêts réglés à l'échéance + 800€.
Des dépenses supplémentaires sont prévues sur :

- l'opération 414 – Mairie St-Pierre 5 000€
- l'opération 415 – École Fanny Dufeil 15 000€

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260909-DL_2026_09_03-DE

- l'opération 500 – École de Tressé 5 000€
- l'opération 501 – Logements communaux Tressé 1 000€
- l'opération 600 - Réserve foncière 290€
- l'opération 604 – Voirie Mesnil-Roc'h 20 705€
- l'opération 607 – Espaces verts Mesnil-Roc'h 600€

En section de fonctionnement – dépenses :

- article 611 « contrat de prestations de service » doit être majoré de 30 000€
- article 61521 « entretien et réparation sur bâtiments publics » doit être abondé de 15 000€.
- article 64138 « personnel non titulaire, prime et autre indemnité » doit être augmenté de 23 000€.
- article 65315 « formations élus » 7 000€ supplémentaires.
- article 673 « titre annulé sur exercice antérieur » + 38 365€ correspond à une créance mal adressée pour la redevance due par le délégataire pour le crématorium

En section de fonctionnement – recettes :

- Impositions directes 73111 doit être majoré de 132 395€.
- redevances versées par le crématorium + 38 365€ pour 2024.

Pour équilibrer les sections de fonctionnement et d'investissement il est nécessaire de prévoir un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 22 595€.

Le tableau ci-dessous récapitule cette décision modificative :

Section Investissement		**Sens**	
Imputation	**Libellé opération**	**Dépenses**	**Recettes**
R-021-01	Virement de la section de fonctionnement		22 595,00€
R-02831-515	Amort. Frais d'études		1 000,00€
R-28041512-01	Amort. Subv. GFP de rattach. Bâtiments et installation		5 000,00€
R-28046-01	Amort. Attributions de compensation d'investissement		15 000,00€
R-2805-020	Amort. Licences logiciels droits similaires		5 000,00€
R-281351-313	Amort. Instal. Générales des constructions bâtiments publics		1 000,00€
R-281578-511	Amort. Autre matériel technique		1 000,00€

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260909-DL_2026_09_03-DE

R-28185-028	Amort. Matériel de téléphonie		1 000,00€
R-28188-213	Amort. Autres		1 000,00€
R-28188-510	Amort. Autres		2 000,00€
R-28188-820	Amort. Autres		1 000,00€
R-28188-845	Amort. Autres		1 000,00€
D-1641-01	Emprunts en euros	9 000,00€	
D-20031-600-020	Réserve foncière Mesnil-Roc'h	290,00€	
D-21351-501-551	Logements communaux Tressé	1 000,00€	
D-2158-607-511	Espaces verts Mesnil-Roc'h	600,00€	
D-2313-414-020	Mairie déléguée de St-Pierre de Plesguen	5 000,00€	
D-2313-415-213	École Fanny Dufeil St-Pierre de Plesguen	15 000,00€	
D-2313-500-213	École de Tressé	5 000,00€	
D-2315-604-845	Voirie Mesnil-Roc'h	20 705,00€	
Investissement	**TOTAL**	**56 595,00€**	**56 595,00€**

Section fonctionnement		**Sens**	
Imputation	**Libellé opération**	**Dépenses**	**Recettes**
D-611-331	Contrat de prestations de service	30 000,00€	
D-615221-510	Entretien et réparations bâtiments publics	15 000,00€	
D-64138-021	Personnel non titulaire – primes et autres indemnités	23 000,00€	
D-023-01	Virement à la section d'investissement	22 595,00€	
D-6811-01	Dotations aux amort. Des immobilisations	20 000,00€	

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260909-DL_2026_09_03-DE

	incorporelles et corporelles		
D-6811-020	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	5 000,00€	
D-6811-028	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	1 000,00€	
D-6811-213	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	1 000,00€	
D-6811-313	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	1 000,00€	
D-6811-510	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	2 000,00€	
D-6811-511	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	1 000,00€	
D-6811-515	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	1 000,00€	
D-6811-820	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	1 000,00€	
D-6811-845	Dotations aux amort. Des immobilisations incorporelles et corporelles	1 000,00e	
D-65315-031	Formations élus	7 000,00€	
D-66111-01	Intérêts réglés à l'échéance	800,00€	
D-673-01	Titre annulé sur exercices antérieurs	38 365,00€	

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260909-DL_2026_09_03-DE

R-73111-01	Impôts directs locaux		132 365,00€
R-75813-025	Redevance versée par les fermiers et concessionnaires		38 365,00€
Fonctionnement	**TOTAL**	**170 760,00€**	**170 760,00€**

Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue, avec 5 abstentions (Christelle BROSSELLIER, Benoît BLANCHARD DE LA BUHARAYE, Agnès DELAMARE, Pascal LEMEE, Jérémy SAINT-LÔ) :

- **APPROUVE** la décision modificative 2026-02 du budget principal de la Commune.

Le secrétaire de séance

Erick MASSON

Le Maire

Mairie de Mesnil-Roc'h Ille-et-Vilaine

Rodolphe HAREAU